



AVIS PUBLIC

VILLE DE LACHUTE
Pour publication sur le site Web de la Ville
Pour publication dans L'Argenteuil
Le 7 novembre 2025

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER
(DEUXIÈME PUBLICATION)

Prenez avis que les lots ci-après désignés, avec bâtisses dessus érigées s'il en est alors, seront vendus à l'enchère publique le mercredi 26 novembre 2025 à compter de 10 heures, en la salle du Conseil municipal de l'hôtel de ville, 380 rue Principale à Lachute (Québec) pour défaut de paiement de taxes municipales – et scolaires, le cas échéant – à moins que ces taxes et redevances en capital et intérêts ainsi que tous les frais encourus, plus les frais du présent avis, ne soient valablement payés avant la vente.

Les adjudications d'immeubles seront faites sous réserves des exigences de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, de la réglementation municipale relative à l'urbanisme, et avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées aux immeubles, sans garantie légale et aux risques et périls de l'acquéreur et sous réserves de l'exigibilité des taxes fédérales et provinciales (TPS et TVQ), si applicables. Le prix de l'adjudication de chacun des immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale, traite bancaire ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Lachute. À défaut pour le plus haut enchérisseur de payer immédiatement le montant dû, tout immeuble est dévolu au second plus haut enchérisseur sur paiement du montant annoncé par ce dernier plutôt que de le remettre en vente. En cas de défaut de ce dernier, l'immeuble est décrété invendu.

Prenez note qu'aucune enchère en ligne ou à distance ne sera prise en considération dans le cadre de la vente.

À moins d'indication contraire, tous les lots mentionnés font partie du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière d'Argenteuil.

Matricule	Lot(s) Situation	Propriétaire(s)	Taxes municipales, scolaires et frais (capital et intérêts au 2025-11-07) ¹
3757-82-8536-5-000-0000	Lot: 2 624 490 Situation: rue Gagné	LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ET DE PAVAGE D'ARGENTEUIL LTÉE	2 460,98 \$
3757-92-0859-8-000-0000	Lot : 2 624 495 Situation : 133, rue Gagné	9333-8309 QUÉBEC INC. a/s 9342-8837 QUÉBEC INC., adjudicataire	23 066,30 \$
3855-99-9933-9-000-0000	Lot : 3 037 441 Situation : 441, avenue d'Argenteuil	Carl Lascelles	9 557,59 \$
3857-23-3686-5-000-0000	Lot : 2 624 978 Situation : 255, rue Gougeon	FIDUCIE PERSONNELLE SANDRA CORBIN	9 591,13 \$
3858-62-8387-1-000-0000	Lot : 6 060 463 Situation : 136, boulevard de la Providence	KORBEC INC.	52 978,47 \$
3957-49-6097-5-000-0000	Lot : 3 038 589 Situation : 22, rue Harriet	Jean-François Dion	5 750,30 \$
4057-49-9645-6-000-0000	Lot : 3 039 420 Situation : 698, rue Principale	Valérie Côté	4 998,75 \$
4065-54-0066-7-000-0000	Lot : 3 039 622 Situation : rue 3379346	Raymond Paquet et Gaétan Paquet	269,15 \$
4065-54-6836-7-000-0000	Lot : 3 039 623 Situation : rue sans nom	Saridwongsa Wongsathuaythong a/s Gaétan Paquet, adjudicataire	463,96 \$
4065-64-6336-7-000-0000	Lot : 3 630 106 Situation : rue 3379346	Raymond Paquet et Gaétan Paquet	481,32 \$
4065-95-3992-4-000-0000	Lot : 3 039 637 Situation : rue sans nom	Loo Loohawenchit	386,34 \$
4162-09-0355-3-000-0000	Lot : 3 039 596 Situation : chemin de Dunany	Jeanne Lamothe a/s Gaétan Paquet, adjudicataire	383,54 \$

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 531 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*).

Le 3 novembre 2025
(G-2025.17)

M^e Jasmine Bigras, greffière adjointe

¹ Les taxes scolaires ainsi que certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente. Il en est de même de tout montant qui deviendrait exigible après cette dernière date, de même que des intérêts et pénalités qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble des taxes, frais, intérêts et pénalité seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.